



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 24-56 Conseil d'Administration du 03/10/2024

Concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe 2024 : bilan financier et détermination du coût du candidat admis

Service Concours - Examens
Service Ressources « finances »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	13
• Pouvoirs :	10
• Suffrages exprimés :	23
• Votes POUR :	23
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que le concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, session 2024, a été organisé par le service Concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités et établissements publics territoriaux de Bretagne et des Pays de Loire.

Le jury de ce concours s'est réuni le 26 avril 2024 et a déclaré 25 candidats admis.

Éléments d'information sur le concours

Géographie du concours		Collectivités et établissements publics de Bretagne et Pays de Loire
Nombre de :	• postes ouverts	25
	• candidats inscrits	87
	• candidats admis à concourir	71
	• présents aux épreuves écrites le 23 janvier 2024	52
	• candidats admissibles	33
	• présents aux épreuves physiques	30
	• présents aux épreuves pédagogiques suivies d'un entretien	29
	• candidats déclarés admis	25

Éléments financiers sur le concours

		<i>ESTIMATION :</i> à l'ouverture du concours	<i>DÉFINITIF : à l'issue de</i> <i>l'organisation du concours</i>
Coût du concours		41 025.00 €	48 198.61 €
Candidats inscrits	Nombre	87	87
	Coût par candidat	471.55 €	554.01 €
Candidats admis	Nombre		25
	Coût par candidat		1 927.94 €

Ce concours ouvert en 2024 relève des dispositions de la convention cadre pluriannuelle du 20 décembre 2018 conclue entre les 4 Centres de Gestion Bretons et relative à l'organisation des concours et examens professionnels de portée régionale. Conformément à l'article 9 de cette convention, le coût total de ce concours est financé par le budget spécifique de la coopération régionale annexé au budget principal du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

ADOPTENT

- **le bilan financier et le coût du lauréat pour le concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe 2024 (bilan financier : 48 198.61 € / coût du candidat admis : 1 927.94 €).**

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20241008-59-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08-10-2024

Publication le : 08-10-2024

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN



CONCOURS d'ETAPS PPAL DE 2EME CLASSE 2024

87 inscrits et 25 lauréats

BILAN FINANCIER

Libellé des charges communes	Coût estimatif en €	Dépenses réalisées	Observations
1- Impression réalisée en interne			
1-1 Impression des sujets des épreuves écrites	0,00 €	0,00 €	
1-2 Impression de sujets d'admission	25,00 €	54,00 €	
1-3 Impressions nécessaires à l'organisation des épreuves écrites	50,00 €	6,00 €	
1-4 Impressions nécessaires à l'organisation des épreuves orales, pédagogiques, techniques (...)		4,00 €	
1-5 Impression à destination des jurys (épreuves et jurys)	25,00 €	10,00 €	
1-6 Frais d'affranchissement	50,00 €	54,18 €	
Sous-total	150,00 €	128,18 €	
2- Fournitures papier (en interne)			
2-1 Copies	25,00 €	12,48 €	
2-2 Fournitures diverses (ex brouillon pour les épreuves)	150,00 €	5,20 €	
Sous-total	175,00 €	17,68 €	
3- Location de salles			
3-1 Location de salles			
Epreuves écrites	750,00 €	749,00 €	
Epreuves entretien	900,00 €	99,00 €	
sport	500,00 €	159,75 €	
Epreuves pédagogiques	1 000,00 €	1 688,25 €	
3-2 Location de matériel (tables, chaises, informatique et autres)	725,00 €	509,88 €	
Sous-total	3 875,00 €	3 205,88 €	
4- Coûts salariaux			
4-1 Coûts salariaux et divers	11 000,00 €	10 994,02 €	
4-2 Surveillance des épreuves	350,00 €	106,08 €	
4-3 Honoraires médicaux	- €	- €	
Sous-total	11 350,00 €	11 100,10 €	
5- Rémunérations concepteurs, examinateurs, correcteurs et jurys			
5-1 Conception des épreuves			
Epreuves écrites	- €	- €	hors cellule pédagogique
Epreuves pédagogiques	150,00 €	491,04 €	
5-2 Correction des copies	1 150,00 €	857,78 €	
5-3 Participation épreuves d'admission	9 500,00 €	14 699,40 €	
5-4 Réunions de jurys	730,00 €	590,00 €	
5-5 Frais de repas	600,00 €	1 726,11 €	
5-6 Frais de déplacement et d'hébergement	4 500,00 €	5 008,84 €	
Sous-total	16 630,00 €	23 373,17 €	
6- Prestations de services			
6-1 impression de sujets (imprimeur)	300,00 €	274,68 €	
6-2 secrétariat handicapé	50,00 €	- €	
6-3 sécurité (agents de sécurité)	57,50 €	101,72 €	
6-4 achat de sujets (cellule pédagogique)	1 500,00 €	1 875,00 €	
6-5 droit de copie	100,00 €	89,10 €	
Sous-total	2 007,50 €	2 340,50 €	
7- Charges de structure et de gestion courante			
7-1 Charges de structure et de gestion courante (services supports, télécommunications, maintenance des matériels, véhicules, indemnités élus, maintenance bâtiment, fluides, entretien et assurances)	6 837,50 €	8 033,10 €	forfait de 20% des dépenses de 1 à 6
Sous total	6 837,50 €	8 033,10 €	
TOTAL GENERAL	41 025,00 €	48 198,61 €	

Coût par inscrit : 554,01 € (pour 87 inscrits)

Coût par lauréat : 1 927,94 € (pour 25 lauréats)